

MATTHIEU CORBILLON

ELECTION DU 15 MARS 2026



Chères Sainghinoises, chers Sainghinois,

A une semaine de l'échéance municipale du **dimanche 15 mars**, le temps est venu de vous présenter notre feuille de route pour le prochain mandat.

Vous avez déjà reçu le bilan de notre action depuis 2020 et la présentation de notre équipe. Votre bon accueil et vos encouragements nous engagent à poursuivre dans la direction impulsée il y a douze ans.

Toutes les perspectives qui vous sont ici présentées sont le fruit des échanges que nous avons eu avec vous, et ce depuis 2014. C'est dans cet état d'esprit que nous avons construit l'ensemble de nos équipements structurants, des écoles aux bâtiments culturels, en passant par nos salles de sports.

Maintenant, place aux acteurs pour qu'ils les fassent vivre ! Qu'ils soient scolaires, parents d'élèves, bénévoles, membres des associations ou habitants de la commune, ils peuvent compter sur nous pour les accompagner.

Aujourd'hui, nos priorités sont claires. D'abord, poursuivre notre démarche **environnementale** de façon à la pérenniser durablement. Ensuite, permettre à ce que chaque Sainghinois puisse **se loger** dans de bonnes conditions et puisse se déplacer et vivre en toute **sécurité**.

Et enfin, continuer notre politique **sans augmenter vos impôts**. Après avoir doté la ville d'équipements sur nos fonds propres et avec l'aide de subventions, nous avons emprunté pour bâtir nos deux **nouvelles écoles et notre médiathèque**. L'état actuel de nos finances nous permet d'envisager sereinement la suite.

Pour que Sainghin-en-Weppes reste active et dynamique, nous continuerons à soutenir nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs et nos associations. Ainsi, tous les Sainghinois pourront s'épanouir dans un cadre de vie privilégié.

Par votre soutien ce **dimanche 15 mars**, vous nous témoignerez votre confiance et votre volonté de continuer ensemble.

SÉCURITÉ

Parce que se sentir en sécurité est légitime, la commune agit sur la circulation routière en ville et votre tranquillité au quotidien.

Nos engagements :

- Réaménager la rue Gambetta pour la sécuriser.
- Etendre l'*Opération Tranquillité Vacances* à toute l'année.
- Poursuivre le déploiement de la vidéoprotection en équipant les entrées et sorties de ville en plus des 21 caméras actuelles.



FINANCES

Au niveau des finances communales, nous nous engageons à poursuivre notre politique de gel des taux d'imposition entamée en 2014.

Cela ne nous a pas empêché de financer sur fonds propres nombre d'équipements, mais aussi de bâtir, grâce à des prêts, des projets structurants comme nos deux écoles et la médiathèque.

À ce jour, l'ensemble du patrimoine communal est neuf ou en parfait état, nous consacrerons dorénavant notre action au pilotage budgétaire et au désendettement de la commune qui est conforme à nos capacités de remboursement.

Depuis 2014, les excédents de gestion et les subventions obtenues ont permis l'installation de nombreux équipements publics.

Nos engagements :

- Ne pas augmenter vos impôts
- Rembourser la ligne de trésorerie
- Maintenir l'ensemble des services publics
- Poursuivre notre soutien financier aux associations



LOGEMENT

L'urbanisme est un défi pour chaque commune qui se doit de proposer à chacun quelque soit son âge, sa situation financière ou la taille de sa famille de quoi se loger.

Dans ce domaine, Sainghin est dans l'obligation légale de respecter deux impératifs :

■ La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui lui impose d'avoir 25 % de logements locatifs sociaux sous peine d'amende annuelle croissante.

■ La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui limite l'étalement urbain. Pour préserver les champs captants

qui alimentent en eau la métropole, il est désormais impossible de bâtir sur des espaces naturels ou agricoles.

La ville doit donc se renouveler sur elle-même et construire sur les espaces libres à l'intérieur du tissu urbain. Les petits programmes mixant différents types de logements sont donc une solution.

Le logement est aussi un bouclier démographique : il ne garantit pas la

croissance de la population (qui n'a augmenté à Sainghin que de 52 habitants en 7 ans) mais en limite le déclin.



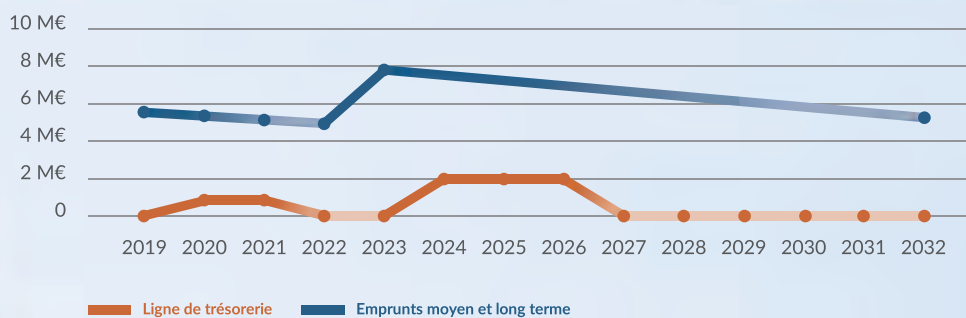
Le financement des deux écoles et de la médiathèque provient de nos fonds propres, de subventions et de prêts bancaires.

En 2019, nous avons souscrit un prêt pour financer l'école Yann Arthus-Bertrand (coût 8.5 millions €). Parallèlement, en 2020, nous avons débloqué une ligne de trésorerie de 0.9 millions € remboursée grâce à la TVA perçue en 2022 (en rouge sur le graphique).

En 2023, nous avons souscrit un nouveau prêt pour financer l'école Thomas Pesquet, le Dojo David Douillet et la Médiathèque La Parenthèse (coût 11.5 millions €). Parallèlement en 2024, nous avons débloqué une nouvelle ligne de trésorerie de 2 millions € que nous rembourserons en 2027 grâce à la TVA comme en 2022.



Endettement par type de besoins



Projets	Coût	Auto-financement et subventions	Emprunt à long terme	Ligne de trésorerie (*)
Ecole Yann Arthus-Bertrand	8,5 M€	3 M€	5,5 M€	0,9 M€, remboursée par la TVA en 2022
Ecole Thomas Pesquet - Dojo David Douillet - Médiathèque La Parenthèse	11,5 M€	8,5 M€	3 M€	2 M€, remboursée par la TVA en 2027

(*) Ligne de trésorerie : emprunt à court terme (max 3 ans) pour consolider notre trésorerie et payer les entreprises dans l'attente du remboursement de la TVA par l'Etat.



Comme dans un foyer, notre gestion repose sur un principe simple : dépenser utilement, investir durablement et préserver l'équilibre budgétaire. Toujours avec mesure, en s'assurant que l'on pourra rembourser sereinement demain.



Réhabilitation de la ferme Delattre



Nouvel EHPAD



Réhabilitation d'Alter Ego

En effet, moins d'habitants, c'est moins d'élèves dans nos écoles, moins de clients pour nos commerçants et artisans, moins d'adhérents dans nos associations, moins d'utilisateurs des structures publiques bref moins de dynamisme.

Sainghin n'est pas une grande ville mais elle doit concilier ses différentes composantes : les espaces résidentiels, agricoles, publics, récréatifs et de mobilité. Et ce le plus harmonieusement possible.

Nos engagements :

- Développer en préservant notre cadre de vie.
- Utiliser chaque projet pour remplacer les surfaces bétonnées par des sols qui absorbent l'eau.
- Protéger notre ressource en eau.

CADRE DE VIE

Parce que Sainghin est une ville à la campagne, la commune développe ses liaisons douces, soigne ses espaces verts et s'intègre dans le *Parc de la Deûle*.



Nos engagements :

- Aménager en mobilités douces la liaison vers Wicres et la fin du Chemin Michon.
- Créer des sentiers et un maillage pédestre dans la commune.
- Accentuer le fleurissement de la ville par nos agents.
- Développer l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments publics.
- Planter des arbres pour créer des îlots de fraîcheur dans les parcs.
Ouvrir les 50 hectares du Parc de la Tortue en bord de Deûle.



Les élections municipales à Sainghin-en-Weppes
se dérouleront **en un seul tour, le dimanche 15 mars 2026.**
Aucun scrutin n'aura lieu le dimanche 22 mars.

MATTHIEU CORBILLON